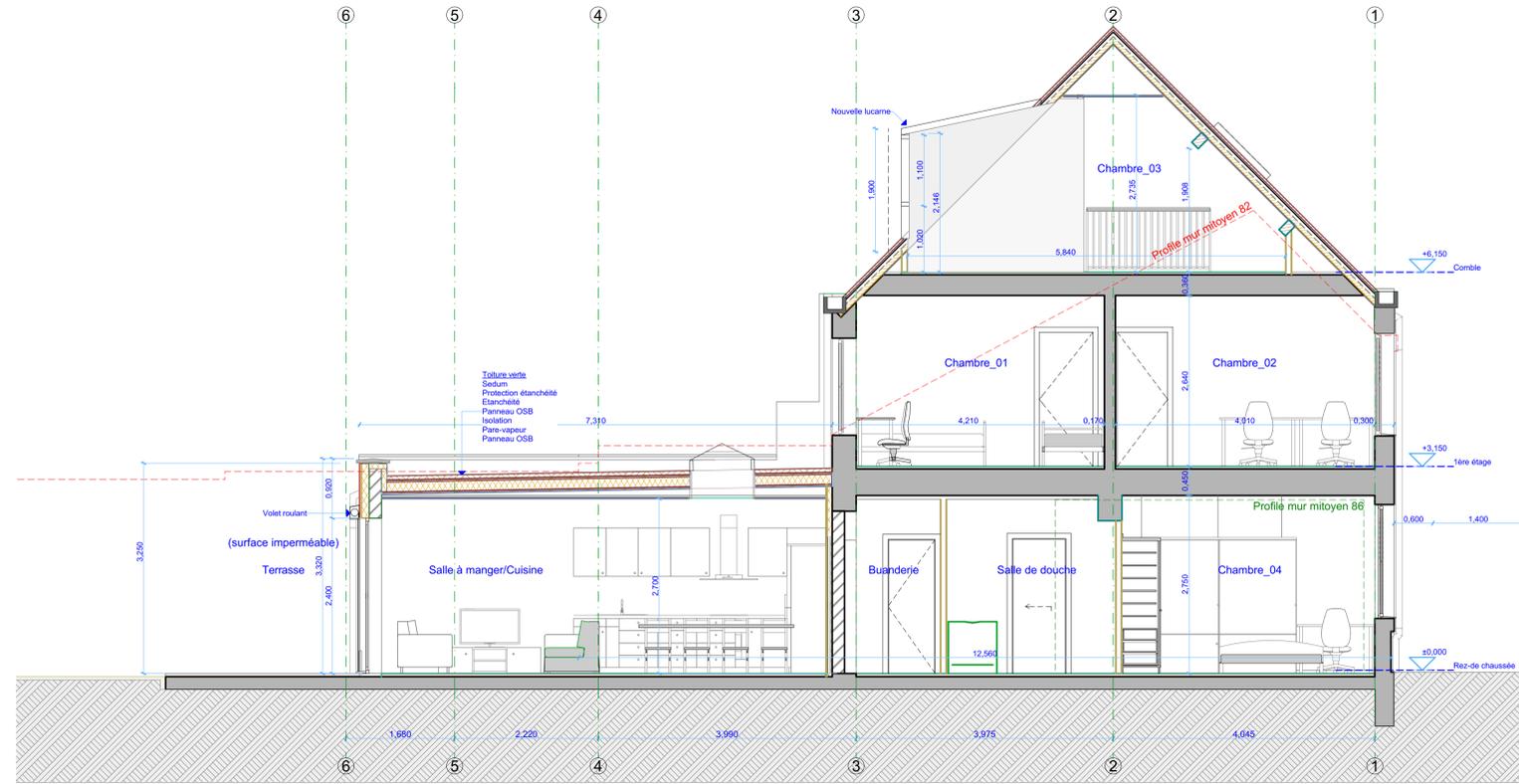


Façade à rue SITUATION PROJETEE 1:50



Coupe A-A' SITUATION PROJETEE 1:50



Volumétrie de la façade arrière: situation projetée

LEGENDE EXISTANTE

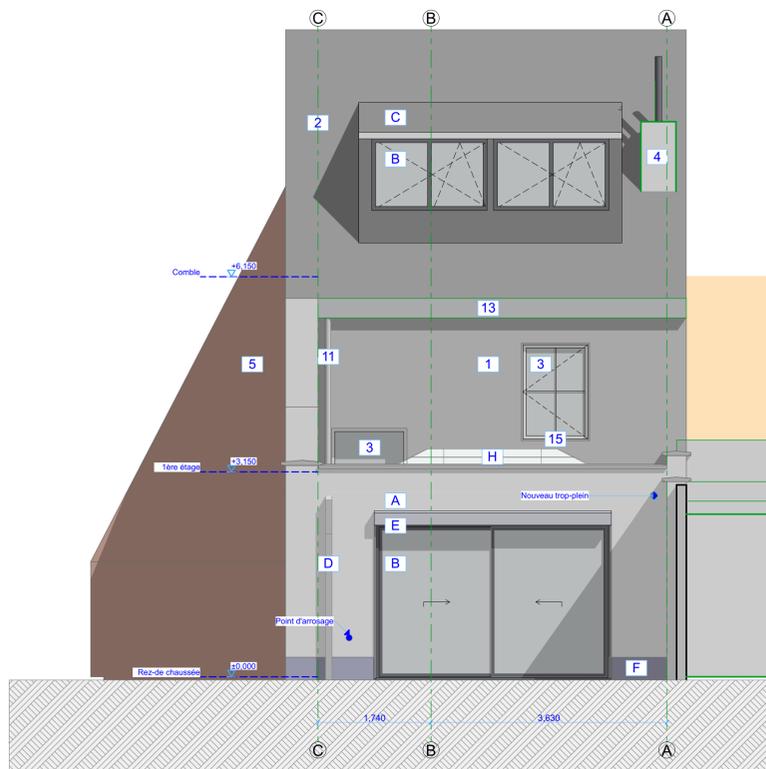
- 1) Enduit (ton gris clair)
- 2) Tuile (ton gris foncé)
- 3) Châssis en PVC (ton blanc)
- 4) Carrelage
- 5) Briques rouges
- 6) Fenêtre de toiture
- 7) Porte en PVC (ton blanc)
- 8) Veranda en PVC (ton blanc) - à démonter
- 9) Fenêtre de toiture - à démonter
- 10) Descente d'eau pluviale (en zinc) - à démonter
- 11) Chêneaux en bois (ton gris)
- 12) Abriantard extérieur avec panneaux métalliques
- 13) Suel en ALU (ton blanc)
- 14) Suel en pierre bleue

LEGENDE MATERIAUX

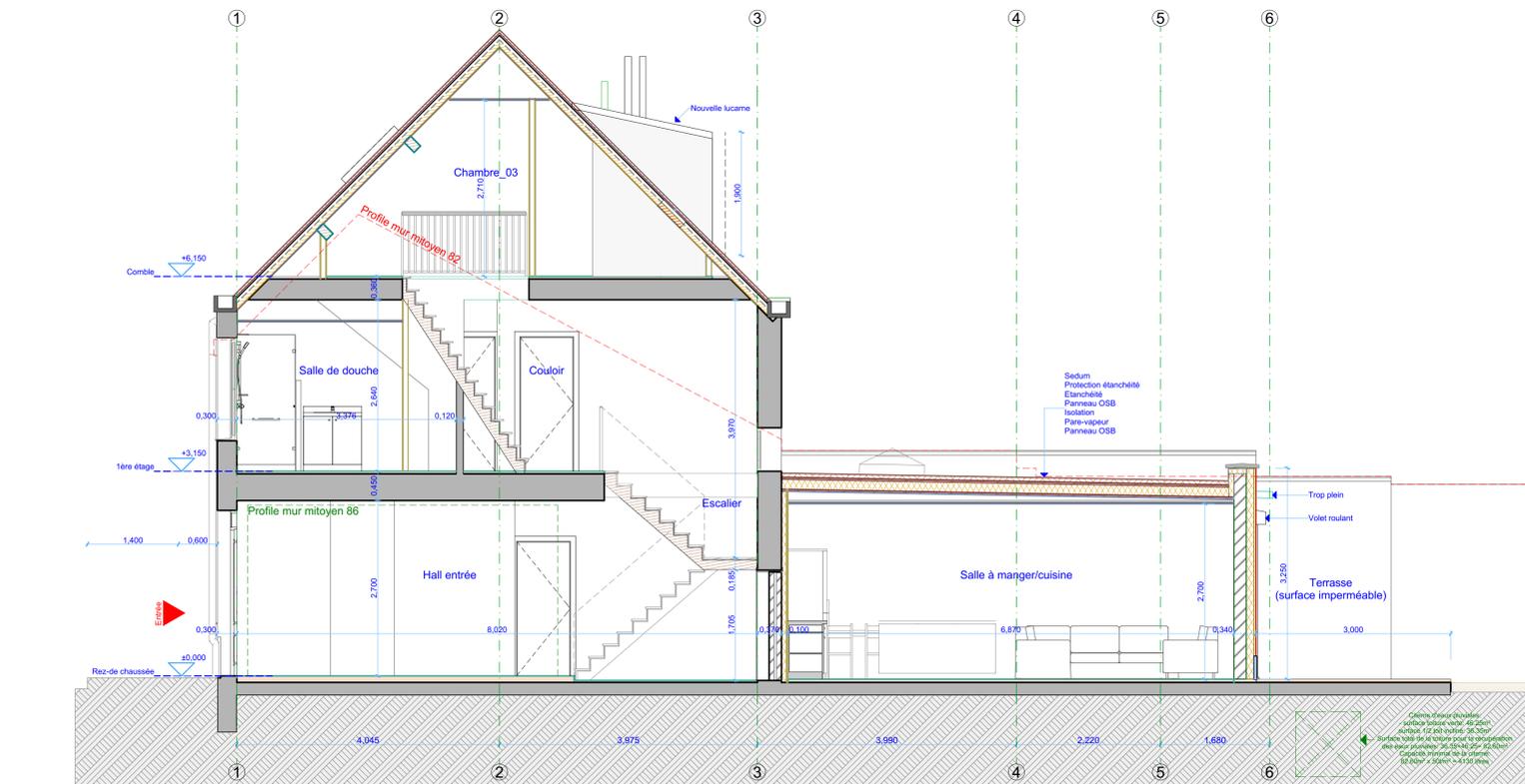
- Mur existant
- Mur à démolir
- Bloc en béton
- Bois
- Cloison légère
- Isolation
- Bloc en béton cellulaire

LEGENDE PROJETE

- A) Enduit (ton gris clair)
- B) Châssis en PVC (ton gris foncé)
- C) Lucarne
- D) Descente d'eau pluviale (en zinc)
- E) Volets
- F) Pierre bleue
- G) Structure légère en bois
- H) Coupole



Façade arrière SITUATION PROJETEE 1:50



Coupe B-B' SITUATION PROJETEE 1:50

Architecte
A1005
Renovation d'une maison
 Rue des Colombophiles 64,
 1070 Anderlecht

Maître d'ouvrage
Mme JAÏDI Khadija et Mr LASRI Zakaria
 Rue des Colombophiles 64,
 1070 Anderlecht
 +32 486 265 060
 lasri.zakaria@hotmail.fr

Architecte

Delia Aniorde/associée Atelier AMA
 Avenue Van Volxem, 332
 1190 BRUXELLES
 +32 489 58 77 83
 delia.aniorde@gmail.com

PLAN DU PERMIS

SITUATION PROJETEE: Façades et coupes (v2)

Tous les documents restent propriété de l'architecte et sont destinés exclusivement à la demande du permis d'urbanisme.
 La responsabilité de l'architecte n'est engagée que s'il est averti par recommandé de la date de début des travaux.
 Toute reproduction et/ou utilisation sont interdites sans son accord préalable.
 Toutes les mesures sont indicatives et doivent être vérifiées par l'entrepreneur.
 Les éléments en béton armé et en acier ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont à exécuter suivant les plans d'un ingénieur spécialisé sous la responsabilité de l'entrepreneur.

Date des révisions	plan	Echelle	Projet	Date validé (v)	N° de plan
07/07/2022	PU	1:50, 1:100	A1005	27/02/2023	07/07